

## ● ● ● L'équipe du GDS Picardie s'agrandit !

Le mardi 6 septembre 2022 deux nouvelles conseillères sanitaires ont rejoint les équipes du GDS Picardie :

**Juliette Gasté**, intègre le site de la Somme après deux licences : en Génétique et Conseil en Elevage et suite à un apprentissage en clinique vétérinaire.



**Capucine Desreumaux**, intègre le site de l'Oise suite à l'obtention d'un diplôme d'ingénieure en agriculture et à un apprentissage au contrôle laitier.



**Marion Froideval** et **Marine Delmotte** étudiantes en licence pro conseil en élevage intègrent le GDS en apprentissage, respectivement sur le site d'Amiens et de Barenton-Bugny.

*« Nous avons hâte de nous impliquer au service des éleveurs ! »*

## ● ● ● Dossiers d'aides de la CRSSA



Plusieurs dossiers ont été présentés courant septembre en commission régionale dans le cadre de la **CRSSA** (Caisse Régionale Solidarité Santé Animale).

Sur les Hauts-de-France, cela représente 10 dossiers "**Schmallenberg**" (dont 6 dossiers en Picardie) et 3 dossiers "**Ehrlichiose**" (dont 1 en Picardie), pour un **montant total de 22 293€**.

Les aides seront versées prochainement aux éleveurs. Si vous êtes touchés par une pathologie éligible à cette caisse (maladies listées sur [https://www.gdshautsdefrance.fr/?page\\_id=3474](https://www.gdshautsdefrance.fr/?page_id=3474) ), n'hésitez pas à nous contacter.

## ● ● ● Rappel : le MOOC Biosécurité est toujours en ligne !

La **biosécurité** est un outil de prévention majeur qui contribue fortement à la **protection de vos troupeaux** ! Le réseau des GDS, en étroite collaboration avec les vétérinaires et GDS France, a développé un **cours en ligne** sur le thème de la **biosécurité**.

Au programme : gestion des intervenants en élevage, conduite du troupeau, gestion des vêlages et soins aux animaux malades, pratiques de nettoyage et désinfection, mouvements d'animaux...

Suivez ce cours en ligne grâce au lien suivant :

[https://biosecuritebovins.gdsfrance.org/courses/course-v1:GDS\\_France+CS001+2021/about](https://biosecuritebovins.gdsfrance.org/courses/course-v1:GDS_France+CS001+2021/about)



Nous vous rappelons que des audits biosécurité et formations sur la biosécurité bovine sont disponibles en Hauts-de-France. Pour plus d'informations, contactez votre GDS !

## ● ● ● Anomalies en prophylaxie : suivi des troupeaux

Comme chaque année, à la **clôture de campagne de prophylaxie fin juin**, un état des lieux des troupeaux dont la prophylaxie est incomplète ou non réalisée est dressé en **concertation avec les DDPP** de Picardie. Ces cheptels sont alors suspendus de leur appellation IBR. La DDPP les met en demeure afin de réaliser les actes de prophylaxie dans un délai limité.

Au mois de septembre, les cheptels qui n'auront pas réalisé l'ensemble des tests demandés pendant la période estivale verront leur **qualification IBR retirée** et leurs ASDA porteront la mention "**positif IBR**". Ils seront également suspendus de leur qualification brucellose. Ces dossiers sont suivis jusqu'à réalisation complète des prophylaxies annuelles.

## ● ● ● Maladies respiratoires chez les veaux : c'est le moment de faire le point sur la prévention...

Les troubles respiratoires ont un impact économique élevé dans les élevages bovins, qu'ils soient laitiers ou allaitants. Identifiés comme la **troisième cause de mortalité des veaux**, ils sont aussi responsables de retard de croissance et/ou de réformes anticipées.

La période à risque s'amorce, n'hésitez pas à réaliser un point prévention avec votre vétérinaire !

En cas d'apparition de signes cliniques, il est **essentiel d'identifier les agents pathogènes** en cause en lien avec votre vétérinaire. Pour cela, il existe un **pack « Analyse respiratoire »** qui recherche la présence de RSV, PI3, Pasteurelles, BVD, Mycoplasme, Coronavirus.

Votre GDS vous accompagne et prend en charge **50% de ces frais d'analyses !**

## ● ● ● Vaccination BVD : il est encore temps de répondre

La surveillance du virus de la BVD dans les cheptels picards pourra être réalisée, à terme, à l'aide de la **sérologie** (recherche des anticorps présents dans le lait de mélange ou dans le sang). Pour pouvoir adapter ce protocole sérologique à chaque troupeau, nous avons besoin de connaître les cheptels qui vaccinent contre ce virus.

Ainsi, **si vous vaccinez ou avez vacciné certains de vos bovins contre la BVD, merci de contacter le GDS**. Un inventaire des bovins présents sur votre cheptel à ce jour vous sera envoyé et devra nous être retourné et complété.



Merci à ceux qui ont déjà répondu !

## ● ● ● Foires de septembre !



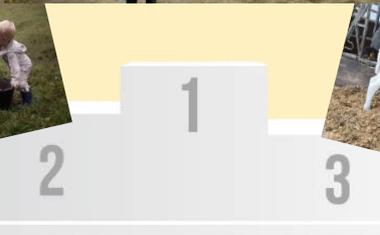
Votre GDS était présent à La Capelle le 4 septembre et à Songeons le 11 septembre.

Merci pour les nombreux échanges à l'occasion de votre passage sur notre stand et aux 119 éleveurs ayant voté !

Le concours photo organisé cette année fut une belle réussite : voici les 3 premières photos gagnantes : **EARL Lefebvre de Catigny**, **EARL de la Petite Feuillée de Thenailles**, **GAEC du Petit Dorengt de Dorengt**.

Les lots seront distribués aux 20 premiers élevages gagnants à l'occasion des réunions hivernales.

Encore un grand merci pour votre participation !



## ● ● ● Besnoitiose : la maladie progresse, restez vigilants !

Cette **maladie parasitaire transmise par les insectes piqueurs** (et les aiguilles souillées), est bien connue dans les départements de la moitié sud de la France. Jusqu'à présent les animaux connus positifs sur le territoire picard provenaient de zones à risque, dépistés lors du contrôle sérologique à l'introduction.

Un premier **foyer avec des signes cliniques** s'est déclaré dans l'Aisne. Une enquête épidémiologique a été réalisée et une réunion de secteur doit être organisée très prochainement pour informer les éleveurs de la zone concernée par la circulation de cette nouvelle maladie.

Les signes cliniques évocateurs : Une première **phase fébrile** (fièvre, abattement), une seconde **phase d'œdèmes** (membres, tête), puis une dernière **phase de sclérodémie** avec un épaississement de la peau, apparition de crevasse et une dépilation. On parle de « **peau d'éléphant** ». Ces signes cliniques peuvent être confondus avec une photosensibilisation, au moindre doute contactez votre vétérinaire pour réaliser une analyse sérologique !

**i** Face à la progression du parasite dans la région, il a été décidé suite au Conseil d'Administration en date du 19/09 que des **analyses Besnoitiose seront à réaliser systématiquement à l'introduction de bovins**.



## ● ● ● Avortements : ayez le bon réflexe !



En cas d'avortements dans votre élevage, il est **obligatoire de le déclarer systématiquement**, en appelant votre vétérinaire afin qu'il réalise une prise de sang pour **l'analyse Brucellose obligatoire** (visite et analyse 100% prises en charge par l'Etat). Cependant, les maladies provoquant des avortements sont nombreuses (**Fièvre Q, Néosporose, Ehrlichiose, BVD, ...**). Afin d'identifier une de ces pathologies dans votre élevage, le GDS et le laboratoire départemental vous proposent des **Packs Avortement** (prise en charge à 50% par le GDS pour les adhérents). Un écouvillon endocervical sur la vache ayant avorté devra être réalisé en même temps que la prise de sang obligatoire.

### Site de l' AISNE

Zone d'Activités du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex  
Tél : 03 23 22 50 92

### Site de l' OISE

Rue Frère Gagne BP 40463  
60021 Beauvais Cedex  
Tél : 03 44 11 44 12

### Site de la SOMME

19, bis rue Alexandre Dumas  
80096 Amiens Cedex 3  
Tél : 03 22 89 39 90

Adresse mail : [gdspicardie@reseaugds.com](mailto:gdspicardie@reseaugds.com)